

S'informer | Découvrir | Partager | Se divertir

# mag AFIP

Trimestriel

L'école  
de l'alternance

On est Zen  
C'est la  
**RENTRÉE!**

Laboratoires  
pédagogiques

Quelles  
nouvelautés

Pour 2024 ?

Cabinet  
SIGNATURE  
D'INTÉRIEUR  
À la une

Villeurbanne #9  
Septembre 2024

DOSSIER  
La démarche  
QUALITÉ





## .09 Interview

Claire-Lise Panchaud

Formatrice en expression plastique

.04

Organisation des examens  
au sein de l'école AFIP

.08

Interview Carolina Hurtado, Graphiste  
Conceptrice, dans le cadre de l'expo Wahou

.12

Développement des laboratoires  
pédagogiques

.14

Interview Thibaut Maudet  
Formateur en génie domotique

.20

Interview Guillaume Rudloff  
Directeur commercial

Le mag AFIP Trimestriel

Communication@afip-formations.com

40 rue des Antonins - 69100 VILLEURBANNE

Service RH - Directrice des ressources humaines : Camille L'Hermitte - Service Communication - Directrice communication : Charlotte Fontaine et Chargée de communication Anaëlle Cary. Merci à Claire-Lise Panchaud, Thibaut Maudet, Guillaume Rudloff, Carolina Hurtado, Inès Rennard et Guillaume Lahaye de la société Signature d'Intérieur pour leur interview et leur collaboration. Impression Graphi Scann Vaulx-en-Velin - Photo de couverture © Freepik

.06 Les temps forts AFIP

.25 Se divertir, Jouer

.26 Découverte :

Nos collaborateurs ont du talent

.27 Se divertir, Save the Date

## .16 Dossier

### La démarche qualité de l'AFIP



Signature d'Intérieur

.22 Entreprise  
à la Une

# #9 mag AFIP

Chers partenaires, étudiants, collaborateurs,

En ce mois de septembre 2024, c'est avec enthousiasme que nous vous retrouvons afin de passer cette nouvelle année scolaire en votre compagnie.

Dans ce numéro, nous évoquerons plusieurs sujets, tous en concordance avec la ligne directrice qui nous anime : **l'amélioration continue !**

Tout d'abord, la mise en place de **nouveaux laboratoires pédagogiques**, ayant pour objectif de mettre à disposition de nos apprenants du matériel à la pointe de la technologie, offrant des conditions d'apprentissage optimales, similaires à celles du monde de l'entreprise.

Parce que ces espaces de travail seraient peu utiles sans des intervenants expérimentés pour encadrer leur utilisation et apporter leur savoir-faire, vous pourrez découvrir dans ce numéro les **interviews de Thibault Maudet et Claire-Lise Panchaud**, respectivement intervenants en génie domotique et expression plastique.

Qui dit amélioration continue et objectifs dit aussi critères, indicateurs, et donc démarche qualité ! Nous avons le plaisir de vous annoncer que **nos deux certifications, NF214 et Qualiopi, ont été renouvelées** au mois d'avril pour une période de trois ans.

Nous vous expliquerons également dans ce numéro ce que cela implique et de quelle manière cela nous permet un pilotage et une structuration de notre activité davantage efficaces.

En cette nouvelle rentrée, nous avons créé une nouvelle rubrique, « **Nos collaborateurs ont du talent !** », afin de pouvoir vous présenter les activités et projets parallèles de nos collaborateurs et partenaires. Ce mois-ci, vous pourrez donc découvrir une présentation de **Julie Soubeyrat**, contrôleur de gestion au sein de notre équipe qui exerce en parallèle l'activité de naturopathe.

Vous pourrez également prendre connaissance du parcours et des aspirations pour l'AFIP de **Guillaume Rudloff**, nouveau Directeur commercial, ainsi que de notre focus sur le parcours d'**Inès Rennard** apprenante en Bachelor Architecture d'intérieur, qui vous partagera son expérience en centre de formation ainsi qu'en entreprise.

Et enfin, nous reviendrons sur **notre fonction de centre d'examen** et sur l'organisation des épreuves au sein de l'établissement. L'occasion d'annoncer nos **88% de taux de réussite global pour les promos 2024**. Nous remercions l'ensemble de nos équipes pour leur investissement et félicitons tous nos apprenants pour leur travail !

En attendant le prochain numéro nous vous souhaitons une bonne lecture ainsi qu'une excellente année scolaire parmi nous,  
Camille L'HERMITTE et Charlotte FONTAINE

# Organisation des examens au sein de l'école AFIP

Chaque année, entre avril et juillet, les examens de BTS et de titres professionnels ont lieu pour les apprenants de l'AFIP. En 2024, 318 apprenants au total ont passé leurs examens au sein de l'établissement.

**L'AFIP prépare à trois types de diplômes, dont les modalités d'examens sont différentes :**

- > Le BTS (diplôme national de l'Enseignement supérieur)
- > Le titre professionnel inscrit au RNCP élaboré et délivré par le ministère du Travail
- > Le titre professionnel inscrit au RNCP élaboré et déposé par un certificateur autre que le Ministère du Travail

## Quelles différences ?

Dans le cadre des examens du BTS, les étudiants sont évalués pour l'ensemble des modules de la formation, sous forme écrite et/ou orale. Ce n'est

pas le cas dans le cadre des examens de titres professionnels ou titres inscrits au RNCP, car les étudiants sont majoritairement évalués sur la base de la rédaction d'un rapport d'activité, suivie d'une soutenance orale. Il y a également quelques épreuves écrites sur table mais celles-ci sont mineures en comparaison avec les BTS.

## Quelle organisation ?

Missions conséquentes pour le service pédagogique, la **préparation et l'organisation des examens commencent dès l'automne**, et s'achèvent à la fin du mois de juillet de l'année suivante. Notre Coordinatrice pédagogique, **Zohra KHENIEN**, accompagnée de **Fadi BENDIA**, Assistant pédagogique, y travaillent en collaboration avec les Responsables pédagogiques de pôle, sous la supervision de **Mickaël LAGRELETTE**, Directeur pédagogique de l'établissement.

## Quels changements en 2024 ?

Au mois de mai 2024, comme chaque année, l'AFIP est devenu un des centres d'examen officiels pour les épreuves ponctuelles de BTS ! Nous avons accueilli cette année 140 étudiants, dont 60 extérieurs.

À cette occasion, un étage complet de notre établissement a été mobilisé pour le passage des épreuves, dont une salle a été dédiée à l'espace café et au traitement administratif des examens pour le chef de centre, le service pédagogique ainsi que les surveillants. L'installation des salles a été effectuée par les services généraux et une signalétique spécifique a été réalisée pour l'occasion par le service communication. Le service RH a également contribué au recrutement des surveillants d'examens.

Avec des documents à préparer et à récolter pour chaque examen ainsi qu'un retour de copies à faire auprès du Rectorat tous les deux jours, la gestion fut conséquente. Néanmoins, **le changement cette année sur le plan des examens est l'accroissement notable du nombre d'examens en CCF (Contrôle en cours de formation)**, trois fois plus que l'année passée en raison d'ouvertures de formation et de dédoublement de classes.

Les tâches sont multiples et doivent être effectuées avec une grande minutie : élaboration des calendriers, inscription des apprenants aux épreuves de BTS, recherche de professionnels extérieurs pour intervenir en jury, préparation de divers documents administratifs (convocations, bordereaux de notes, listes d'émargements, documents de tiers-temps...), récolte des sujets et grilles d'évaluation élaborés par nos intervenants en interne pour la réalisation des examens en CCF, déclaration auprès de la DREETS des sessions d'examens des titres professionnels certifiés par le Ministère du travail...

## De quelle manière sont organisés les examens en CCF ?

Dans ce cadre, notre équipe pédagogique prépare les étudiants au passage de l'examen et les évalue également au cours de la formation, principalement sur la 2ème année de BTS et parfois dès la 1ère année, pour 50% des épreuves de la formation (les 50% restant des épreuves étant en ponctuel). Nous sommes en charge de l'ensemble des aspects administratifs et organisationnels de ces examens en CCF. Auparavant, l'ensemble des épreuves avait lieu en ponctuel, et l'organisation était gérée par le Rectorat de Lyon en termes de création de sujet et de correction de copies.

Désormais, ces examens sont gérés en interne de A à Z par l'établissement : surveillants à mobiliser, sujets et grilles d'évaluation à récupérer auprès de nos intervenants, saisie des notes, envoi d'un échantillonnage à l'Académie en fin de chaque épreuve... Néanmoins, **tous les établissements ne réalisent pas les examens de BTS en CCF**. Pour que ce soit le cas, il est nécessaire d'obtenir une **habilitation auprès du Rectorat**, délivrée uniquement après validation d'un dossier conséquent transmis par l'établissement demandeur, indépendamment pour chaque BTS.

## Combien de personnes mobilisées ?

80 professionnels extérieurs ont participé aux jurys d'examens, et 30 surveillants ont été mobilisés. Deux salariés du service pédagogique se

sont également consacrés au bon déroulement des examens de manière quotidienne, avec l'appui des responsables de pôles.

## Qu'en est-il de la réussite de nos apprenants ?

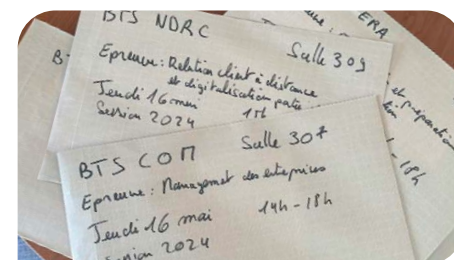
Notre taux de réussite suite aux examens de BTS est au global de 76%, dont 96% en BTS SIO, 92% en BTS MEC, 86% en BTS ERA...

Nous remercions l'ensemble de nos responsables pédagogiques et de nos intervenants pour leur investissement considérable tout au long de l'année, qui a conduit nos apprenants vers la réussite !

Nous remercions également l'ensemble du service pédagogique pour l'organisation et la gestion de ces examens, ainsi que l'ensemble des personnes mobilisées pour leur contribution à ce bon fonctionnement.

**88% de réussite  
aux examens 2024**

Toutes formations confondues :  
Titre pro, BTS, Bachelors, Masters



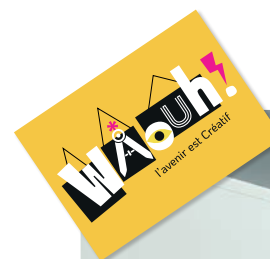




**Dernière JPO de l'année - Samedi 25 mai de 9h à 13h**  
 > Au programme l'immersion dans l'expo des travaux d'étudiants avec plus de 100 dessins, affiches et maquettes étaient à découvrir.  
 > Une visite guidée des locaux permettait de découvrir les salles de cours, les laboratoires pédagogiques, les espaces détente, la salle de sport...  
 > La conférence sur «Tout savoir sur l'alternance»  
 ...et enfin, le BDE Stud'AFIP était présent avec de délicieuses crêpes pour parler des nombreux événements qu'ils organisent tout au long de l'année.

Afin de remplir notre mission d'accompagnement, notamment en matière de recherche d'entreprise, l'AFIP Formations propose un événement incontournable : **Le Job Dating**.

> Cette année, il s'est tenu le mercredi 17 avril 2024, de 9h à 18h, sur le campus de Villeurbanne.  
 > Les entreprises à la recherche d'alternants pour la rentrée 2024 étaient invitées à s'inscrire et à participer. Les équipes chargées des relations avec les entreprises et des admissions ont soigneusement préparé cet événement pour présenter des candidats correspondant au mieux à leurs besoins sur nos six pôles de compétence, allant du niveau post-bac au niveau bac +5.



**Vernissage Wahou ! Le 3 mai 2024.** L'exposition Wahou c'était plus de 100 travaux d'étudiants exposés en salle de conférence et une cinquantaine de visiteurs. Un bilan très positif pour cette 1<sup>ère</sup> édition.  
 Avec grand plaisir, on a pu compter sur la présence exceptionnelle de **BART LANZINI**, artiste graphiste lyonnais, qui est venu partager sa vision de l'art et son expérience d'artiste indépendant.  
 🍷 Un petit concours pour élire les deux meilleurs travaux de cette année a aussi été proposé pour conclure cette belle soirée. **Malo Bonhomme** et **Jessica Sean** ont chacun gagné une enceinte portable et les félicitations de l'assemblée ! Vivement la prochaine édition ;)



## Interview Carolina Hurtado

Graphiste Conceptrice à l'AFIP

Carolina a organisé l'exposition **Wahou** avec des travaux d'étudiants des pôles architecture d'intérieur et com'360 à la demande de sa responsable Charlotte Fontaine. Une mission qu'elle a tout de suite pris à bras le corps pour **offrir une première édition riche en créativité.**

Dans cette belle dynamique, une nouvelle édition est prévue le **10 avril 2025.**

### Quel est pour toi le bilan de cette exposition ?

**C.H :** Le bilan de cette première édition est pour moi positif. J'ai pu imaginer le parcours des visiteurs et créer des univers artistiques pour que cet événement ressemble le plus possible à une « vraie » exposition avec un côté très immersif. **J'ai ressenti une réelle satisfaction de la part des étudiants de voir leurs travaux ainsi exposés et mis en valeur dans la grande salle de conférence de l'école.**

Je crois que ce projet a motivé certains d'entre eux à finaliser leurs projets avec plus d'application, plus

d'attention. **Cette exposition est porteuse de motivation** et permet de mettre en avant la créativité des étudiants en graphisme et en architecture d'intérieur.

C'est un événement à renouveler chaque année même si nous devrions bien sûr trouver quelques ajustements pour être encore plus pertinents et capter encore davantage l'attention de l'ensemble des acteurs (responsables pédagogiques, formateurs, étudiants), y compris des visiteurs extérieurs que nous espérons de plus en plus nombreux.

### Que souhaites-tu poursuivre ou peut-être modifier pour la seconde édition ?

**C.H :** Tout d'abord il me semble que nous devons encore **plus communiquer « en direct »**. Je dois pouvoir aller dans les classes et présenter le projet notamment sur les niveaux mastères, peu présents malheureusement cette année.

**Nous devons collaborer également encore plus étroitement avec les formateurs** pour qu'ils puissent être le relai du projet et véhiculer du dynamisme auprès de leurs étudiants pour les impliquer jusqu'au bout de la démarche.

Une équipe de sélection des travaux pourra être aussi envisagée car nous espérons avoir un grand nombre de travaux proposés et ainsi pouvoir sélectionner les meilleurs. Cette « mini compétition » pourrait, peut-être, inciter les étudiants à se challenger et à se surpasser. **En outre, nous souhaitons pouvoir présenter davantage de travaux en volume et digitaux.**

Enfin, **j'aimerais mettre en avant les expérimentations.** Je trouve très intéressant de découvrir les phases préparatoires, les cahiers de recherche et l'évolution de la réflexion du début du projet jusqu'au résultat final.

Comme cette année, nous inviterons un artiste ou un architecte à partager son expérience, son travail, son parcours lors d'une conférence ouverte à tous.



## Claire-Lise Panchaud

Formatrice en expression plastique

Bachelors Graphiste Concepteur années 1-2-3  
Mastères Directeur Artistique années 1 et 2  
Bachelors en Architecture d'Intérieur année 1

### Quel est ton parcours ?

**CLP :** J'ai un parcours assez atypique. Après avoir obtenu un bac arts et lettres et une licence en lettres modernes, je me suis tournée vers des études de photographie. Ensuite, j'ai intégré l'école des beaux-arts de Lyon par équivalence, directement en quatrième année, et j'ai obtenu un DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique).

**Très rapidement, j'ai mené en parallèle les activités d'artiste plasticienne et d'enseignante en arts plastiques.** Cela fait maintenant une vingtaine d'années. J'ai toujours donné des cours auprès de publics assez variés, des amateurs, adolescents et adultes, et également des étudiants dans le cadre d'écoles d'arts appliqués.

Je suis aussi intervenue en tant qu'artiste, notamment au sein du Centre d'arts plastiques de St Fons et de l'école d'architecture de Lyon. Au sein de ce type d'établissement, mon rôle n'est pas d'enseigner mais plutôt d'initier la création d'un projet auprès des participants, sur lequel nous travaillons ensuite de manière collaborative.



Réalisation de l'œuvre **Macula - Fusain sur toile**  
libre 2m 10 de diamètre - 2023

### De quelle manière l'apprentissage de ta matière se développe-t-il à travers les années ?

**CLP :** En première année de Bachelor, les étudiants expérimentent les différentes techniques de dessin (crayon, fusain, feutre...), et de peinture (aquarelle, gouache...), en apprenant à produire différents niveaux de gris ainsi que des associations de couleurs, tout en travaillant les effets de contraste ainsi que la composition. **Il y a un apprentissage technique mais aussi artistique, vis-à-vis de la symbolique des couleurs notamment.**

L'objectif en fin d'année est de pouvoir maîtriser les fondamentaux, afin de s'en emparer ensuite pour travailler sur des projets plus approfondis en deuxième et troisième année : le projet fil rouge, transverse à l'ensemble des matières, ou alors des projets spécifiques au module d'expression plastique.

Les apprenants ont notamment travaillé sur la thématique ombre et lumière et la thématique de la machine et des cycles associés. **L'objectif à ce niveau du cursus est de prendre un parti personnel sur le plan artistique et d'exprimer une vision singulière.**

Ensuite, en Mastère, dans le cadre de leur projet annuel, la pratique des apprenants est davantage







Vue de l'exposition *Le Glacier noir* à la Galerie Lety à Vienne - 2023



*Le Glacier des Bossons* - Fusain sur toile  
50 x 70 cm - 2023

**EXPO 6m3** Ecole Municipale de Corbas,  
au Polaris, 5 avenue de Corbetta - 69960 Corbas  
Du 20 décembre 2024 au 16 janvier 2025  
>> Vernissage le 19 décembre à 18h30

**J'ai énormément d'idées,  
et beaucoup de projets  
sont à venir !**

conceptuelle, ils ont à problématiser un sujet dans le but d'y répondre graphiquement et plastiquement, en pensant par le dessin pour aboutir à des idées tout en donnant de l'ampleur à leur concept créatif.

**De quelle manière as-tu contribué à la préparation de l'exposition et comment as-tu accompagné les apprenants dans leur processus de création ?**

CLP : J'ai proposé à Carolina des travaux variés ayant été réalisés par des apprenants au cours de l'année, représentatifs de tous les niveaux et d'une certaine diversité.

De manière générale, dans le cadre de la création d'un projet artistique, je leur apprend à élaborer un carnet de recherches. Dans celui-ci sont indiqués les recherches techniques, la biographie de l'artiste

duquel ils souhaitent s'inspirer ou se référer, le choix de composition...

Certains carnets étaient d'ailleurs consultables durant l'exposition. Ils permettent de comprendre le processus de travail, de la réflexion à l'aboutissement en passant par la construction.

**Vers quelle direction souhaites-tu orienter les étudiants pour la préparation de la prochaine exposition ?**

CLP : Je trouve qu'il pourrait être intéressant de choisir conjointement une thématique sur laquelle pourrait travailler spécifiquement l'ensemble des classes de design graphique et d'architecture d'intérieur, en vue de présenter leurs productions le jour de l'exposition. Ce sera à discuter avec Caro-

lina Hurtado ainsi que les intervenants concernés. En parallèle, je trouve également qu'il est bien de continuer à présenter des travaux réalisés durant l'année dans le cadre des cours.

En tant qu'intervenante, j'ai été très contente de pouvoir contribuer à ce projet, je trouve que c'était une super expérience, autant pour les apprenants que pour les intervenants.

Il a été gratifiant de voir tous ces travaux terminés et présentés à l'ensemble de l'école, car ils démontrent d'une grande diversité, d'une grande richesse, et de beaucoup d'énergie ! A poursuivre !

**Peux-tu nous parler de ton travail en tant qu'artiste ?**

CLP : En tant qu'artiste plasticienne, j'utilise différentes techniques en fonction des projets : écriture, photo, vidéo, peinture, dessin...

Mon travail est vu par certaines personnes comme une sorte de puzzle.

Par l'association de différentes techniques, mon but est de créer un paysage et un récit sous forme d'installation immersive pour les participants, afin qu'ils puissent faire des connexions entre les différents éléments et se créer leur propre paysage mental.

Je fais partie de l'Association troisièmeCOLLINE, avec qui je partage un espace de coworking. Nous sommes cinq artistes plasticiens mais il y a également un architecte, une nutritionniste...

Dans ce cadre, je travaille individuellement mais aussi de manière collaborative avec ces différentes personnes, dans le cadre de projets associatifs.

Nous avons notamment créé l'événement Un été au château, qui a lieu chaque été au mois de juillet au sein du quartier de la Duchère, depuis maintenant quatre ans.

Durant celui-ci, j'ai par exemple animé un atelier avec une nutritionniste : le but était pour les participants de découper de la nourriture pour faire de l'art abstrait en jouant avec les formes et les couleurs.

Un autre atelier, animé avec une graphiste, consistait à faire découper des pictogrammes afin de raconter une histoire à travers différentes formes.

Nous apprécions de travailler avec les MJC et les

centres sociaux pour la création de ce type d'événements, car cela nous donne la possibilité d'accueillir tous types de publics, dont certains qui ont peu accès à la culture.

**Quels sont tes futurs projets ?**

CLP : J'ai un projet d'exposition au mois de décembre avec d'autres artistes à l'école municipale d'art de Corbas, où j'enseigne également. Nous travaillerons dessus à l'automne. L'idée est de trouver un fil conducteur ainsi que des passerelles entre nos différentes pratiques. J'aime beaucoup travailler en collaboration avec d'autres artistes.

En parallèle, je travaille également sur deux appels à projets, l'un à Paris et le second à Chambéry. Pour chaque appel à projets, je fais en sorte d'expérimenter de nouvelles techniques afin d'enrichir ma pratique. Par exemple, j'ai dernièrement créé mon propre fusain, et je songe à faire fondre du verre pour un prochain projet. A suivre...

*Installation Perce-neige, grandes découpes et Perce-neige (vidéo) - 2022 / 2023 dans le cadre l'exposition Perce-neige, le jardin noir au Polaris de Corbas - 2023*





Grâce au financement accordé par l'OPCO Atlas en 2023, dès notre arrivée au sein des nouveaux locaux, nous avons pu mettre en place des laboratoires pédagogiques constitués de matériels à la pointe de la technologie, afin de proposer un environnement de travail optimal à nos apprenants :

- Des salles équipées de doubles écrans pour nos classes d'apprenants en développement web et en économie de la construction.

- Un environnement « mobilité et domotique » spécifiquement dédié à la classe de BTS FED, comportant du matériel spécifique à leur domaine d'activité : tableaux électriques, système KNX (plus d'informations sur ce dernier dans l'interview de l'intervenant Thibaut Maudet page 14).

- Un environnement dédié à la conception graphique, composé de : 30 Imac répartis en deux salles, d'Ipads Apple et de tablettes graphiques Wacom Intuos Pro.

Au sein de cet environnement, les apprenants en design graphique pourront alterner leur pratique

entre un espace de dessin à la main et un espace de conception sur Mac et tablette.

#### Quel développement prévu sur le plan des laboratoires pédagogiques durant l'année 2024-2025 ?

- Les cinq unités d'infrastructures du pôle informatique seront complètement renouvelées (serveurs, routeurs, switch, baies de stockage...) et permettront aux apprenants de travailler dans des conditions plus efficaces, avec davantage de rapidité.

- Un plateau d'expérimentation 3D et réalité virtuelle, composé de :

- 4 casques réalité virtuelle, que nos apprenants en architecture d'intérieur pourront utiliser pour s'immerger au sein du projet réalisé et également le présenter aux clients. Ces équipements seront aussi utilisés par nos apprenants de la filière construction afin qu'ils puissent avoir une perception plus précise des aspects techniques d'un bâtiment après création d'une maquette numérique.

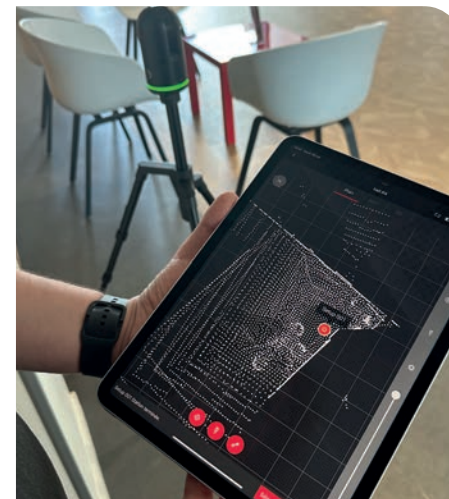
- Un scanner 3D pour modélisation d'infrastructures, visant à pouvoir conserver le visuel d'un espace et

le consulter ensuite avec le casque réalité virtuelle afin de pouvoir faire des comparatifs, dans le cadre d'un projet de rénovation par exemple.

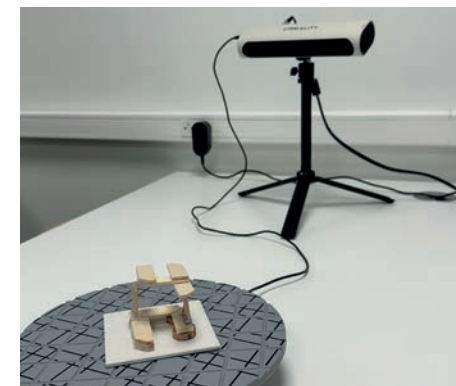
- Un scanner 3D pour modélisation d'objets et une imprimante 3D permettant de reproduire les objets modélisés dans le cadre d'une démarche artistique ou d'un projet de résistance des matériaux et permettant également de produire des maquettes créées sur ordinateur.

Notre objectif est d'offrir un environnement de travail en adéquation avec celui de l'entreprise et de donner la possibilité aux différentes classes d'apprendre leur métier dans des conditions optimales et stimulantes, afin d'être opérationnels dans le cadre de leur pratique professionnelle, tout en étant encadrées par des intervenants expérimentés disposant d'une expertise pointue dans le domaine concerné.

LAURÉAT DU PROGRAMME Atlas

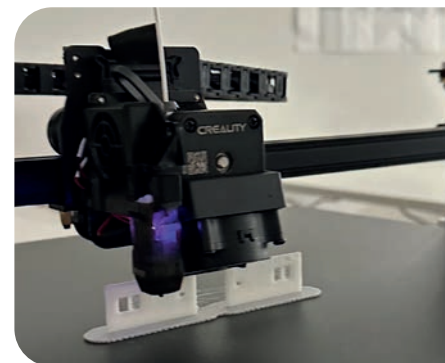


Scanners 3D - Modélisation d'espaces et d'objets



Imprimante 3D Creality

I Pad Apple pour conception graphique







## Interview

Thibaut MAUDET  
Intervenant en Génie Domotique  
BTS FED 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

### Quel est ton parcours ?

**T.M :** J'ai intégré l'Armée de l'air à seize ans et j'ai occupé le poste de Technicien des systèmes et supports de Télécommunication pendant cinq ans, expérience durant laquelle j'ai pu à maintes reprises exercer sur le terrain. Ensuite j'ai souhaité me reconverter et j'ai effectué une formation en électricité et automatismes du bâtiment afin de pouvoir travailler sur la domotique et le pilotage de l'habitat, c'est-à-dire la connexion entre les différents éléments qui le composent : portail automatique, volets roulants, vidéosurveillance... Lorsque je me suis expatrié en Nouvelle Zélande, j'ai pu approfondir mes compétences dans ce domaine en intégrant une entreprise spécialisée pendant environ un an. En 2017, à mon retour en France, j'ai pris la décision de monter ma propre entreprise, Hikko, Bureau d'étude et intégration de systèmes domotiques et multimédia.

En tant que Dirigeant, j'interviens auprès de particuliers et de professionnels pour l'étude de projets, l'installation, la mise en service et la maintenance des systèmes. Je peux également intervenir conjointement ou plus particulièrement sur le confort et la gestion de l'éclairage et systèmes multimédias ainsi que la gestion des énergies (gestion du chauffage/climatiseurs, comptage, volets roulants...)

### Qu'est-ce qui t'a donné envie d'enseigner ?

**T.M :** Transmettre mes connaissances est quelque chose qui m'a toujours intéressé. J'ai eu une première expérience au sein de l'école WEBTECH INSTITUTE, au sein de laquelle j'ai animé un module relatif à la gestion de projet de création d'un produit domotique. J'avais ensuite pensé à intervenir dans le cadre du BTS FED, formation qui correspond totalement à mon métier. Lorsque j'ai été contacté par l'AFIP, j'ai donc tout de suite accepté la proposition !

### En quelques mots, quel est l'objectif du module de génie domotique, sur lequel tu intervies ?

**T.M :** L'objectif d'un intégrateur domotique est de veiller au bon fonctionnement des éléments de l'habitat mais surtout au pilotage de la connexion électronique qu'ils vont avoir entre eux (éclairage, volets roulants, chauffage, climatisation, vidéosurveillance...). Un intégrateur domotique est donc comparable à un chef d'orchestre de l'habitat ! Le but est de comprendre le fonctionnement de chaque élément, d'identifier les passerelles adaptées pour les faire communiquer, puis de programmer le système et de mettre en place le matériel le plus adapté à la situation. Il est également possible d'intervenir sur un système existant afin de le faire fonctionner et réagir plus intelligemment, le rendre davantage économique sur le plan énergétique, ou alors pour renforcer sa sécurité et améliorer les automatismes en place.



### Dans le cadre des travaux pratiques de ce module, de quelle manière utilises-tu avec les apprenants le matériel pédagogique mis à disposition ?

**T.M :** Dès le début de l'année, nous avons commencé à travailler avec une platine KNX, outil qui permet de faire interagir différents éléments, indispensables, dans le domaine de la domotique.

Initialement, l'objectif était de faire comprendre aux apprenants de quelle manière fonctionne le système KNX, et comment le mettre en application. En parallèle, nous avons travaillé sur la mise en place d'un système de vidéosurveillance. J'ai fait installer aux apprenants un contrôleur qu'ils ont dû faire interagir avec le système KNX, ce qui a permis de pouvoir créer et visualiser sur ordinateur des blocs d'éclairage ou de volets roulants capables d'interagir et d'avoir un impact physique sur des équipements.

Ensuite, l'objectif a été d'utiliser concrètement la platine KNX en la paramétrant de sorte à ce qu'elle interagisse avec le système de vidéo. La situation donnée était une chambre d'hôtel, et l'exercice pratique était de configurer et de paramétrer les interrupteurs de sorte à ce qu'une connexion soit établie entre l'éclairage et la vidéosurveillance, et que les caméras s'orientent instantanément vers une certaine direction lors de l'activation de l'interrupteur.

En deuxième année de BTS, nous poursuivrons sur la réalisation de travaux de même type mais il y aura davantage d'éléments à faire interagir entre eux, au sein d'environnements plus complexes et plus spécifiques. Dans le cadre d'études de cas, les apprenants travailleront également de manière plus approfondie sur l'élaboration de devis et le choix du

matériel le plus adapté en fonction des situations données.

### Que souhaites-tu apporter aux apprenants dans le cadre de l'apprentissage de leur métier ?

**T.M :** Outre l'apport de connaissances techniques, je souhaite qu'ils arrivent à adopter certains réflexes nécessaires afin de pouvoir résoudre différentes problématiques qui pourraient se présenter à eux dans le cadre professionnel, notamment la lecture approfondie de documentation technique. J'ai également à cœur que mon cours soit vivant et interactif, donc je fais en sorte de présenter beaucoup de cas pratiques, de susciter les échanges, et de prendre le temps de leur expliquer afin de ne laisser personne de côté.

Transmettre mon attrait pour ce domaine est aussi un aspect important pour moi. Tout est automatisé aujourd'hui, donc le métier d'intégrateur domotique est en pleine expansion, c'est l'avenir !







## La démarche qualité de l'AFIP



Basée sur un référentiel Qualité comportant différents critères et indicateurs, par conséquent des exigences, l'obtention d'une certification Qualité permet aux entreprises et organismes de prouver leur sérieux en termes de pratiques et leur conformité vis-à-vis du respect des obligations en vigueur.

Depuis 2010, l'AFIP s'est engagé dans une démarche qualité structurée en obtenant la **certification NF214**. Cette dernière étant précise et exigeante, c'est donc tout naturellement que notre établissement a été un des premiers à être **certifié Qualiopi en 2020**, avant que la certification ne devienne obligatoire pour l'ensemble des organismes de formation.

La certification NF214, quant à elle, contient globalement les mêmes critères que le référentiel national qualité, en ayant des exigences plus approfondies concernant certains aspects, notamment la mise en œuvre des formations et le suivi des actions réalisées. Pour rappel, **le référentiel national Qualiopi est organisé autour des 7 critères qualité** suivants, précisant chacun des indicateurs à mettre en œuvre :

- Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- Identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
- Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.

- Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Aujourd'hui pilotée par Mickael Lagrelette et Camille L'Hermite, la démarche qualité de l'établissement, basée sur des processus structurés, implique l'ensemble de nos services : communication, pédagogique, administratif, admissions/relations entreprise, ressources humaines...

Pour chacun des critères mentionnés, les référents qualité et/ou les responsables de services concernés produisent des trames de documents, des rétroplannings et des procédures permettant d'uniformiser les pratiques et d'avoir un fonctionnement fluide.

Ces actions sont notamment relatives à l'admission de nos candidats, au coaching dans le cadre de recherche d'entreprise d'alternance, à la coordination pédagogique, au suivi de nos apprenants, aux modalités de sélection de nos intervenants, à la réalisation d'enquêtes visant à mesurer le taux de satisfaction...

Conformément aux référentiels de certification et avec la volonté de proposer les meilleures formations possibles, nous avons à cœur de structurer notre activité autour de ces principes : **transparence, accompagnement optimal, et amélioration continue de nos pratiques.**

**Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu le renouvellement des certifications NF214 et Qualiopi, pour une durée de trois ans.**

### Nos engagements de service

Une des préoccupations de l'équipe de l'AFIP est de **fournir un travail de qualité, tout en agissant de manière réactive**. Par conséquent, notre premier engagement est de traiter les candidatures reçues

sous un délai maximal de cinq jours ouvrés, et de communiquer aux candidats une réponse sous le même délai suite à l'entretien d'admission réalisé au sein des locaux.

Dans un second temps, notre but étant **d'accompagner de manière personnalisée nos futurs alternants dans le cadre de leur recherche d'entreprise**, nous assurons de proposer à chacun(e) à minima trois actions de coaching et de suivi, visant à les préparer aux entretiens de recrutement, à leur proposer des offres de poste en adéquation avec leurs profils, et à les épauler tout au long de leur recherche d'entreprise d'alternance.

La finalité du travail de chacun(e) au sein de l'AFIP étant **l'insertion professionnelle de nos apprenants et l'obtention d'un diplôme**, nous nous engageons à atteindre les objectifs pédagogiques fixés en garantissant un taux de réussite ne pouvant pas être inférieur à 80%.

Pour ceci, comme évoqué précédemment dans le Mag, **l'objectif de l'établissement est de proposer les meilleures conditions d'apprentissage possibles, en termes d'équipements et d'environnement de travail mais principalement en terme de qualité d'enseignement.**

C'est pour cette raison que nous choisissons de collaborer avec des professionnels expérimentés ayant une expertise conséquente dans leur domaine d'activité.

Aujourd'hui, **nos intervenants ont en moyenne douze ans d'expérience professionnelle dans leur domaine d'activité** ainsi que cinq ans d'expérience dans le domaine de la formation. C'est une moyenne que nous nous engageons également à conserver, afin de maintenir un degré d'expertise considérable au sein de notre équipe pédagogique.

Soucieux d'accompagner avec efficacité et régularité nos apprenants jusqu'au passage des examens, nous garantissons un taux d'abandon ne pouvant pas être supérieur à 6 % de l'effectif total de nos apprenants.

A cette fin-là, selon un rétroplanning bien précis, nous prévoyons chaque année **quatre actions de**

**suivi individualisé** : deux entretiens individuels en centre de formation (réalisés par le/la responsable pédagogique de pôle) ainsi que deux suivis au sein de l'entreprise d'accueil, en présence du maître d'apprentissage (réalisés par le/la chargé(e) de relations entreprise). Concernant nos apprenants en situation de handicap, cette politique de suivi est renforcée. De plus, nos équipes sont présentes au quotidien afin d'écouter et d'accompagner les apprenants en cas de difficulté ou de problème, avec réactivité et bienveillance.

Outre les problématiques rencontrées en formation ou en entreprise d'accueil, **nous avons également pris l'initiative récemment de créer une cellule d'écoute, animée par Marlène Bonmarchand, Ambassadrice H+, afin de pouvoir accorder une écoute supplémentaire aux apprenants en ressentant le besoin.** Dans ce cadre, pourront être abordées par les apprenants les problématiques de violence, d'agression, ainsi que les difficultés financières, difficultés à se loger...

Notre but étant par la suite de pouvoir les orienter vers des dispositifs ou des structures ayant la capacité de résoudre la situation.

Pour conclure, à travers ces différents engagements découlant de la démarche qualité construite et améliorée au fil du temps depuis quatorze ans au sein de l'établissement, **notre objectif principal est d'accueillir et d'accompagner nos apprenants de manière soutenue et personnalisée, dès leur entretien d'admission et leur recherche d'entreprise d'alternance ainsi que tout au long de leur cursus, jusqu'à l'obtention de leur diplôme.**

Pour atteindre cet objectif, les moyens nécessaires sont mis à disposition pour favoriser une réussite optimale, dans un cadre professionnel exigeant et constitué de professionnels disposant de compétences professionnelles avérées et reconnues.



**SPEAK UP LEVEL UP!**

**CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION**

**QUI EST MARLÈNE ?**  
Salariée de l'AFIP depuis 2011, Marlène Bonmarchand est à la fois Coordinatrice administrative et Ambassadrice H+. Depuis une dizaine d'années, elle effectue l'accompagnement et le suivi personnalisé des apprenants en situation de handicap tout au long de leur cursus, en faisant le lien avec l'équipe pédagogique afin de mettre en place les aménagements adaptés. À l'écoute et soucieuse de trouver des solutions pour le bien-être de chacun(e) au sein de notre établissement, c'est donc tout naturellement que Marlène sera en charge à compter de l'année 2024-2025 de la cellule d'écoute et d'orientation, visant à accompagner l'ensemble des apprenants de l'AFIP.

**QUELLE EST TA SITUATION ?**  
Tu rencontres une situation de harcèlement moral ou sexiste, ou une situation de discrimination ? Une situation complexe en lien avec le plan personnel ? Tu fais face à des difficultés financières ou à des difficultés pour te loger ? Tu ressens une perte de motivation ?

Marlène est à ton écoute, et sera disponible pour échanger avec toi afin de te conseiller et de t'accompagner.  
N'hésite pas à prendre rendez-vous par mail ou alors directement auprès d'elle.

[marlene.bonmarchand@afip-formations.com](mailto:marlene.bonmarchand@afip-formations.com)

## Le processus de sélection de nos intervenants

Afin de garantir une certaine expertise professionnelle dans le cadre de nos enseignements, nous recrutons des intervenants disposant avant tout d'une expérience conséquente dans le domaine d'activité. Le minimum requis en terme d'expérience est de cinq ans.

Cependant, comme évoqué précédemment, nos intervenants ont en moyenne douze ans d'expérience professionnelle. De plus, la grande majorité d'entre eux exercent également en parallèle dans le secteur d'activité concerné.

Après avoir été sélectionnés par le service RH, les intervenants sont ensuite reçus en entretien de recrutement par un des membres du service, en présence du ou de la responsable pédagogique de pôle.

Ces derniers ayant exercé de manière significative au cours de leur carrière dans le domaine concerné

avant de se tourner vers le secteur de la formation, ils disposent d'une expertise sur le plan pédagogique ainsi que vis-à-vis du secteur d'activité concerné.

Durant l'entretien de recrutement, après nous être assurés des compétences et de la maîtrise professionnelle des intervenants, nous évaluons également leurs capacités à animer des séances de cours, en termes de gestion de classe, de création de supports de cours, d'élaboration de progression pédagogique, de création d'activités...

Sur le plan pédagogique, en règle générale, **nos intervenants sont également expérimentés car ils disposent en moyenne de cinq ans d'expérience en tant qu'intervenant(e) dans le cadre de l'enseignement supérieur.**

Par la suite, nous vérifions également qu'ils/elles ont bien suivi une formation diplômante dans le domaine associé en demandant les copies des diplômes obtenus et formations suivies lorsque nous constituons le dossier administratif.

Nous leur demandons également de nous transmettre un extrait de casier judiciaire récent, afin de nous assurer qu'il n'y a aucun risque à ce qu'ils interviennent auprès d'un public jeune.

Leur dossier est ensuite transmis en intégralité à la Direction régionale académique de l'enseignement supérieur, rattachée au Rectorat de l'Académie de Lyon. La DRAES nous indique ultérieurement en retour si les dossiers transmis font l'objet d'une opposition à enseigner ou non.

Outre la validation de l'AFIP, les dossiers des intervenants dispensant des cours au sein de notre établissement sont donc validés par l'Académie, ce qui est un gage de sérieux supplémentaire.

## Et ensuite ?

Afin de nous assurer de la cohérence des cours assurés avec le référentiel de formation concerné, nous demandons aux intervenants de nous transmettre en amont du démarrage des séances une progression pédagogique annuelle prévision-

nelle, vérifiée par le ou la Responsable pédagogique de pôle.

Sur celle-ci sont indiqués pour chaque séance de cours : la thématique abordée, les activités réalisées, les objectifs pédagogiques, les éventuelles méthodes d'évaluation...

**L'ensemble de nos intervenants s'engage également à respecter une Charte de l'intervenant(e)**, contenant l'ensemble des points de notre démarche qualité relatifs à la conception pédagogique, l'actualisation et le développement des connaissances et compétences, l'animation des sessions de formation, l'évaluation des apprenants...

Tout au long de l'année, les intervenants sont ensuite accompagnés et coordonnés par les Responsables pédagogiques.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement, nous vérifions également que l'ensemble des points mentionnés dans la Charte sont bien respectés.

Afin de veiller à ce que l'intervenant(e) soit bien dans une démarche d'actualisation et de maintien des connaissances et compétences, nous transmettons en fin d'année un questionnaire sur lequel ils ont à indiquer les webinaires et formations suivis(e)s, les ouvrages consultés, les revues auxquelles ils sont abonnés...

**En fin d'année, les intervenants sont ensuite évalués par les différentes classes d'apprenants par le biais d'enquêtes de satisfaction**, ce qui nous permet de pouvoir leur faire remonter les points positifs ainsi que les éventuels axes d'amélioration.

**En parallèle, les intervenants complètent également une enquête afin de pouvoir nous faire un retour sur leur collaboration avec l'établissement**, ce qui a bien fonctionné et ce qui, selon eux, peut être amélioré.

**Dans une perspective d'amélioration continue, l'avis de chaque apprenant et de chaque collaborateur est primordial !**





## Interview

Guillaume Rudloff  
Directeur commercial

### Quel est ton parcours ?

G.R. : J'ai un parcours commercial depuis maintenant plus de dix ans, réalisé essentiellement dans le secteur tertiaire (distribution, prestations de service...). Au cours de ces différentes expériences, j'ai également été manager d'équipe. J'ai ensuite pris la décision d'intégrer le secteur de la formation et j'ai travaillé deux ans et demi au sein d'un établissement d'enseignement supérieur privé. Tout d'abord, j'ai occupé la fonction de Responsable relations entreprise, avant d'avoir également en charge le management d'une équipe de dix commerciaux.

Désormais, j'occupe le poste de Directeur commercial au sein de l'AFIP depuis le mois de juin 2024. Dans le cadre de ce poste, je suis en charge du pilotage de l'activité du service Admissions et relations entreprise, composé de huit personnes : trois chargées d'admission et cinq chargés de relations entreprise.

### Comment fonctionne le service Admissions et relations entreprise ?

G.R. : Les chargées d'admission contactent dans un premier temps les personnes intéressées pour intégrer notre établissement, avant de les recevoir en entretien. Au cours de ce dernier, elles vont vérifier que le/la candidat(e) dispose bien des prérequis nécessaires, et veiller à ce que la formation visée soit bien en adéquation avec son projet professionnel afin de l'orienter au mieux.

Ensuite, lorsque les candidats sont admis en formation, ce sont les chargés de relation entreprise qui vont prendre le relais. Leur objectif est d'aider les candidats dans leur recherche d'entreprise d'alternance, en leur proposant notamment des actions de coaching individualisé et des offres de postes de nos entreprises partenaires.

Les chargées d'admission et les chargés de relations entreprise travaillent donc main dans la main et communiquent de manière très régulière, ce qui est très important pour gagner en efficacité dans la mise en relation de candidats avec des entreprises.

Les relations interservices sont également très importantes, beaucoup d'échanges ont lieu avec le service administratif et le service pédagogique. Pour un fonctionnement optimal, le travail d'équipe est primordial !

### Combien de candidats sont accompagnés chaque année ?

G.R. : Cette année, 3000 candidats ont été contactés par nos chargées d'admission au cours de la campagne. Par la suite, plus de 1000 personnes ont été accompagnées par nos chargés de relations entreprise, nouveaux candidats et apprenants en poursuite d'études confondus.

### De quelle manière accompagnez-vous les candidats dans leur démarche de recherche d'entreprise d'alternance ?

G.R. : L'accompagnement débute dès la phase d'admission car nous sommes dans une démarche d'orientation, le but étant de proposer aux candidats la formation la plus adaptée à leurs projets professionnels.

Une fois que le candidat est admis, nous lui proposons différentes actions de coaching individualisé relatives aux modalités de candidature :

- La préparation d'un CV, d'une lettre de motivation et éventuellement d'un portfolio, permettant de mettre en avant son profil et de se construire une vitrine professionnelle convaincante.

- Les techniques de recherche d'offres de postes selon les domaines, via différents canaux : job-boards, réseaux professionnels, candidatures spontanées...

En parallèle, nous proposons également à nos candidats des offres de postes de nos entreprises partenaires, en veillant à ce qu'il y ait une concordance entre les critères recherchés par les deux parties.

Globalement, nous veillons donc à ce que nos candidats aient en leur possession l'ensemble des clés et des leviers nécessaires afin d'être en capacité de trouver une entreprise d'alternance, car les étudiant(e)s restent les acteurs principaux de leur recherche avant tout.

### Outre les différents rendez-vous de suivi organisés tout au long du cursus de formation des apprenants, comment les accompagnez-vous au quotidien ?

G.R. : Tout au long du cursus des apprenants, nous faisons partie de leurs interlocuteurs privilégiés, notamment à travers les différentes actions de suivi en entreprise, celles-ci ayant pour objectif de veiller à ce que tout se passe bien ainsi qu'à une bonne adéquation entre le référentiel de formation et les missions réalisées en entreprise.

En cas de problématique particulière rencontrée par l'apprenant(e) ou l'entreprise, nous allons également faire en sorte de résoudre la situation en nous positionnant en tant que médiateurs.

Dans le cadre des poursuites d'études, nous poursuivons cette démarche d'accompagnement personnalisé auprès de nos apprenants, en leur fournissant des conseils visant à élaborer une cohérence entre leur parcours professionnel et leur projet.

Nous avons également à cœur de leur proposer des événements en interne de l'AFIP, notamment des job dating, afin qu'ils aient davantage de possibilités pour trouver l'entreprise d'alternance qui leur correspond.

Toujours dans l'idée d'accompagner, le service communication va organiser cette année des conférences animées par nos alumni, qui permettront aux apprenants de bénéficier de l'expérience de nos anciens étudiants, à la fois sur le plan professionnel mais aussi sur le plan de la formation et de l'alternance en règle générale.

### Quelles actions souhaites-tu mettre en place à l'avenir au sein du service Admissions et relations entreprise ?

G.R. : Forte de ses trente années d'expérience, l'AFIP a de nombreux atouts, qu'il faut désormais consolider et développer.

À mon niveau, cela va s'illustrer par le renforcement des liens avec nos partenaires en région Auvergne Rhône-Alpes. Sur ce plan-là, l'objectif est d'intensifier les relations avec nos entreprises partenaires, en les faisant par exemple participer davantage à des événements organisés en interne au sein de nos locaux ou en planifiant des rencontres animées par des professionnels de leur société.

Notre but est également de renforcer les liens déjà construits par l'AFIP avec nos partenaires locaux (le GEVIL, les missions locales, le club de basket féminin de l'ASVEL...) et d'en créer de nouveaux avec des acteurs du tissu local.

D'autre part, dans le cadre de notre politique d'amélioration continue, nous allons œuvrer à la perfectibilité de nos outils et processus internes.

**Objectif : avoir un service Admissions et Relations Entreprise encore plus efficace et un fonctionnement plus fluide, afin de garantir à nos candidats et nos apprenants une expérience encore meilleure !**



## Guillaume Lahaye

Dirigeant de Signature d'intérieur à Taninges et Morzine.

Entreprise d'agencement et de décoration d'intérieur pour particuliers et professionnels.

### Pouvez-vous nous présenter votre entreprise, Signature d'intérieur ?

G.L. : J'ai fondé l'entreprise en 2014. Le siège social est situé à Taninges, en Haute-Savoie. Nous avons deux showrooms de 100 mètres carrés, dont un est situé dans cette même ville, et le second à Morzine. Notre activité est axée sur l'agencement intérieur dans son intégralité, de la conception de mobilier et d'équipements intérieurs jusqu'à l'architecture intérieure complète d'un logement, en passant par l'habillage des fenêtres.

Nous faisons de la vente directe de mobilier, et travaillons également sur plans pour la réalisation de projets d'agencement intérieur complets initiés par des particuliers.

Notre équipe est constituée de trois salariés à temps plein : deux responsables de projet et une cuisiniste décoratrice. Me concernant, je travaille sur la gérance de l'entreprise ainsi que sur la conception et le suivi technique des projets.

Deux alternantes font également partie de Signature d'intérieur : Inès, architecte d'intérieur en alternance au sein de votre établissement, qui est en charge de projets complets, de la conception à la modélisation.

Notre seconde alternante, quant à elle, est chargée du marketing et de la communication.

### Depuis quelle date a débuté votre collaboration avec Inès RENNARD, alternante en 1<sup>ère</sup> année de Mastère Architecture d'intérieur au sein de l'AFIP ?

G.L. : À la fin de sa première année de Bachelor à l'AFIP, Inès a réalisé son stage chez Signature d'intérieur, avant de rejoindre notre équipe à compter de sa deuxième année d'alternance. Elle entame actuellement sa troisième année en alternance au sein de notre entreprise, dans le cadre du Mastère que vous proposez au sein de votre établissement.

### Pourquoi avoir souhaité recruter des salariés en alternance au sein de votre équipe ?

G.L. : J'en avais envie depuis longtemps mais auparavant, l'activité de l'entreprise n'était pas suffisamment développée pour recruter des alternants. Il y a parfois un décalage entre l'école et le monde de l'entreprise, donc je trouve primordial le fait de contribuer à former les professionnels de demain. Les alternants apportent beaucoup à une entreprise, en termes de créativité et de force de proposition.

### Comment s'organise votre collaboration avec Inès ?

G.L. : Malgré le fait qu'elle soit en alternance, je considère Inès comme une salariée à part entière. Depuis son arrivée chez Signature d'intérieur, sa montée en compétences a été progressive et je prends bien en compte son niveau d'expérience, mais je lui fais confiance de la même manière qu'à mes autres collaborateurs. L'objectif est qu'elle puisse travailler de manière autonome et responsable, tout en bénéficiant de notre appui et de nos conseils dans le cadre de son apprentissage du métier.

Étant donné qu'elle est désormais en Mastère, l'idée est qu'elle puisse gérer un projet du début à la fin. Je dis souvent que ce n'est pas elle qui est là pour m'assister mais l'inverse, c'est moi qui l'assiste lorsqu'elle a besoin d'aide dans l'accomplissement de son projet en cours de réalisation.

### Quels conseils pourriez-vous donner pour que l'intégration et la formation d'un alternant soient réussies ?

G.L. : Je trouve important de considérer les alternants comme des salariés qui démarrent dans le monde du travail, et pas comme des stagiaires ou de simples assistants. Ce sont de véritables collaborateurs à qui il faut faire confiance et qu'il faut accompagner dans leur montée en compétences.



### Peux-tu te présenter et nous dire pourquoi tu as choisi de faire tes études en architecture d'intérieur ?

I.R. : Je m'appelle Inès, j'ai 21 ans et j'ai commencé des études en architecture d'intérieur il y a 4 ans, juste après mon bac. J'ai toujours été attirée par l'architecture et le design d'espace. Le métier d'architecte d'intérieur s'est beaucoup démocratisé ces dernières années, ce qui le rend encore plus intéressant. Ma motivation principale vient de mes stages en cabi-



51 Av. des Théziers, 74440 Taninges  
363 Rue du Bourg, 74110 Morzine  
[Signatureinterieur.com](http://Signatureinterieur.com)



Si vous souhaitez être la prochaine

« Entreprise À la une », et nous présenter votre structure, vos équipes et donner la parole à votre apprenti, n'hésitez pas à nous contacter !

> [charlotte.fontaine@afip-formations.com](mailto:charlotte.fontaine@afip-formations.com)

## Interview

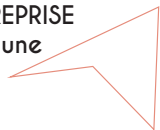
Inès Rennard  
Étudiante 2<sup>ème</sup> année Mastère AI

nets d'architectes pendant le collège et le lycée, où j'ai découvert ma préférence pour les projets d'intérieurs personnalisés plutôt que les grands projets structuraux et extérieurs.

### Quelles sont les principales missions que tu as réalisées en entreprise jusqu'à présent ?

I.R. : Depuis ma première année jusqu'à mon mastère, mes missions ont beaucoup évolué. J'ai réalisé de nombreux dessins et visuels 3D photoréalistes pour aider les clients à se projeter, conçu des plans techniques pour les menuisiers et électriciens, et recherché du mobilier selon les demandes des clients. Pendant mon mastère, je me suis davantage concen-





trée sur le suivi de la clientèle et des chantiers, assistant aux réunions de chantier avec un architecte indépendant. J'ai aussi commencé à démarcher de nouvelles entreprises en créant des mini appels d'offres, comme trouver une entreprise pour réaliser un escalier sur mesure.

### Quelles compétences techniques as-tu acquises grâce à ton alternance ?

I.R : Le fonctionnement du métier appris à l'école et la vision en entreprise sont très différents. Par exemple, tout ne se passe pas toujours comme on l'avait imaginé. Il faut parfois trouver des solutions en échangeant avec les artisans, ce qui développe des compétences en faisabilité. Il est également essentiel d'acquérir des compétences techniques sur les propriétés des matériaux, pour savoir pourquoi utiliser tel élément plutôt qu'un autre.

### Quels logiciels ou outils utilises-tu régulièrement dans ton travail ?

I.R : Je fais beaucoup de dessins 3D et j'utilise énormément SketchUp avec l'extension V-Ray pour réaliser les rendus réalistes. Pour les plans techniques, j'utilise principalement AutoCAD, qui est, selon moi, l'un des meilleurs outils disponibles actuellement. Pour tout ce qui concerne les dossiers à envoyer aux clients, j'utilise la suite Adobe, notamment InDesign et Photoshop.

### Quels sont tes objectifs à court et à long terme dans le domaine de l'architecture d'intérieur ?

I.R : Je souhaite développer davantage mes connaissances techniques et mes compétences en logiciels, ainsi qu'approfondir le suivi de chantier et l'étude des matériaux. À court terme, mon objectif principal est d'obtenir mon diplôme en fin d'année. À long terme, je veux acquérir plus de compétences techniques et une meilleure compréhension globale du métier. Je vise à créer un réseau professionnel solide et à m'investir davantage dans mon entreprise pour devenir plus indépendante et autonome.

## Projet maître année 1 : Réhabiliter un entrepôt en crèche d'entreprise

Avant Projet Définitif (APD) Présentation en volume des espaces et des structures à l'échelle 1/100°. Création d'un « mini-monde » de maisonnettes en bois et de son jardin d'enfant.



# Quiz !

## Spécial Architecture d'intérieur

1. L'architecture d'intérieur consiste uniquement à choisir des meubles et des décorations.

☐ Vrai

☐ Faux

**Faux.** L'architecture d'intérieur englobe également la conception de l'espace, la planification des couleurs, l'éclairage, et l'agencement fonctionnel, ainsi que la connaissance des codes du bâtiment et des normes de sécurité.

2. Il n'est pas nécessaire de connaître les matériaux de construction pour être architecte d'intérieur.

☐ Vrai

☐ Faux

**Faux.** Les architectes d'intérieur doivent avoir une connaissance approfondie des matériaux de construction pour choisir ceux qui conviennent le mieux en termes d'esthétique, de fonctionnalité et de durabilité.

3. Un architecte d'intérieur peut travailler sur des projets commerciaux et résidentiels.

☐ Vrai

☐ Faux

**Vrai.** Les architectes d'intérieur peuvent se spécialiser dans divers types de projets, y compris les espaces résidentiels, commerciaux, institutionnels, et même industriels.

4. Les logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) ne sont pas utilisés par les architectes d'intérieur.

☐ Vrai

☐ Faux

**Faux.** Les logiciels de CAO sont des outils essentiels pour les architectes d'intérieur pour créer des plans détaillés et des modèles 3D de leurs conceptions.

5. La couleur peut influencer l'humeur et la perception d'un espace.

☐ Vrai

☐ Faux

**Vrai.** Les couleurs ont un impact significatif sur l'atmosphère d'un espace et peuvent affecter l'humeur et les émotions des personnes qui l'occupent.

6. Les architectes d'intérieur travaillent souvent en étroite collaboration avec les architectes et les ingénieurs

☐ Vrai

☐ Faux

**Vrai.** Les architectes d'intérieur collaborent souvent avec d'autres professionnels pour s'assurer que les conceptions sont fonctionnelles, esthétiques et sécurisées.

7. La durabilité et l'écologie sont des considérations importantes dans l'architecture d'intérieur moderne.

☐ Vrai

☐ Faux

**Vrai.** De plus en plus, les architectes d'intérieur intègrent des pratiques durables et des matériaux écologiques dans leurs conceptions pour réduire l'impact environnemental.

8. L'ergonomie n'est pas une préoccupation majeure en architecture d'intérieur.

☐ Vrai

☐ Faux

**Faux.** L'ergonomie est cruciale pour garantir que les espaces sont confortables et fonctionnels pour les utilisateurs.

9. Un bon éclairage est un élément clé dans la conception d'un espace intérieur.

☐ Vrai

☐ Faux

**Vrai.** L'éclairage joue un rôle crucial dans la création de l'ambiance, la mise en valeur des éléments de design, et la fonctionnalité d'un espace.

10. Il n'est pas nécessaire de tenir compte des besoins du client dans la conception d'intérieur.

☐ Vrai

☐ Faux

**Faux.** Comprendre et répondre aux besoins et préférences du client est essentiel pour créer des espaces personnalisés et fonctionnels.



## Nos collaborateurs ont du talent !



En parallèle de mon activité au sein de l'AFIP, j'exerce comme **naturopathe** et je pratique des **massages bien-être**.

**Comment puis-je vous aider, vous ou vos proches ?**  
En tant que naturopathe, j'accompagne mes clients en consultations individuelles vers un mieux-être. En fonction de la problématique de chacun, j'aide par exemple à retrouver un meilleur sommeil, à perdre du poids, à favoriser une digestion plus apaisée, à moins souffrir du stress, à ressentir davantage d'énergie et moins d'inconforts dans son corps.

Une consultation dure 1h30, pendant laquelle je vous interroge sur votre motif de venue, vos habitudes de vie, vos antécédents médicaux, votre vitalité du moment. Je vous envoie ensuite un **programme personnalisé** avec des conseils en termes d'alimentation individualisée, de gestion du stress et des émotions, d'activité physique, de compléments alimentaires et plantes, et autres recommandations adéquates.

« L'idée est de vous redonner les clefs pour aller vers notre propre équilibre. »



Je réalise également des **massages californiens**. Ce sont des massages bien-être à l'huile, de tout le corps. Ce moment de détente vous permettra de vous reconnecter à vous-même et de vous relaxer aussi bien physiquement que mentalement.

La bienveillance, le respect et l'écoute sont les valeurs qui m'animent. Je me ferai un plaisir de vous accompagner vous ou vos proches.

> J'effectue mes consultations soit à mon **cabinet à Lyon 8<sup>ème</sup>** (arrêt Monplaisir ligne D), soit à distance en visioconférence.

> **Pour en savoir plus :**

Rendez-vous sur mon site [www.juste-et-sens.com](http://www.juste-et-sens.com) ou Contactez-moi à [juste.et.sens@gmail.com](mailto:juste.et.sens@gmail.com)

Profitez ou faites profiter d'une  
**réduction de 10% avec le code**  
« AFIP ». A bientôt !



## Run'in Lyon

**Le 6 octobre 2024**

Le Run'in Lyon revient le 6 octobre 2024 pour ravir les sportifs ! Choisissez parmi quatre courses : 10 km, semi-marathon (21 km), marathon (42 km), ou 5 km solidaire. Quel que soit votre choix, vous (re)découvrirez les monuments de Lyon, comme la place Bellecour et la basilique Notre-Dame de Fourvière, sous un angle inédit. Lyon



## Japan Touch

**Du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024**

Vous rêvez de culture japonaise ? Le salon Japan Touch à Lyon est l'événement incontournable pour les passionnés du Pays du Soleil Levant, combinant deux événements avec le Salon de l'Asie. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de culture asiatique !  
Eurexpo Lyon - Chassieu



## Salon Equita Longines

**Du 30 octobre au 3 novembre 2024**

Passionnés d'équitation et cavaliers se rassemblent à Lyon-Eurexpo, où une dizaine de carrières sont aménagées. Venez assister au concours hippique international. Un salon du cheval pour petits et grands.  
Eurexpo Lyon - Chassieu



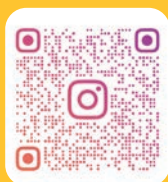
## Biennale d'art contemporain

**Du 21 septembre 2024 au 5 janvier 2025**

La Biennale de Lyon est l'événement artistique incontournable de la ville ! Tous les deux ans, Lyon vibre au rythme de l'art contemporain avec une explosion de peinture, sculpture, installations...  
Les Grandes Locos - La Mulatière



Suivez-nous  
sur les réseaux sociaux



Instagram



LinkedIn



Facebook

Centre de formation d'apprentis (CFA)  
40, rue des Antonins - 69100 VILLEURBANNE  
Tél. 04 78 37 81 81  
afip-formations.com